

**ARRÊTÉ DEP-2024-604 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU DIPLOME DE TECHNICIEN DES MÉTIERS DU SPECTACLE
OPTION MACHINISTE CONSTRUCTEUR**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33,

Vu l'arrêté du 10 mars 1997 portant création du diplôme de technicien des métiers du spectacle option machiniste constructeur,

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1001 conjoint nommant les présidents de jurys du diplôme de technicien des métiers du spectacle,

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du diplôme de technicien des métiers du spectacle option machiniste constructeur pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Jessica LAMA, inspectrice de l'Education nationale

Président adjoint:

Monsieur Alain SCHNEIDER, enseignant

Enseignants :

Monsieur Thierry DECROIX
Madame Anne BOTTARD

Monsieur Sébastien EHLINGER
Madame Karyn SALVAN

Professionnels :

Monsieur Hugues AUBIN
Monsieur Laurent MICHE

Monsieur André NERI
Monsieur Maxime GATTO

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER